

## Les prêts entre particuliers sur Internet, qu'est-ce que c'est ?

Mise à jour : Mardi 27 septembre 2022

Région wallonne • Région de Bruxelles-Capitale • Région flamande

Cette fiche a été mise à jour il y a plus d'un an.

Depuis des années, le crédit sans banque est possible. C'est le "**peer-to-peer lending**" (les prêts de pair à pair).

C'est un système par lequel des **sites Internet proposent de servir d'intermédiaire entre vous et un particulier qui vous prête de l'argent.**

Le principe est d'emprunter de l'argent sans passer par une banque.

### **Pourquoi se passer du système bancaire classique pour un crédit entre particuliers?**

- Un taux d'intérêt potentiellement plus avantageux grâce à la limitation des coûts d'intermédiaire.
- Pour les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique.
- Comme pour un crédit bancaire classique, il n'est pas possible d'obtenir un crédit entre particuliers:
  - pour les personnes fichées dans le volet négatif de la centrale des crédits aux particuliers de la BNB
  - pour les personnes n'ayant pas de revenus suffisants pour rembourser la somme désirée

### **Prudence avant de conclure un crédit entre particuliers!**

Des offres, des propositions de prêt sont faciles à trouver sur internet (sites étrangers ou belges).

Soyez très vigilant car certaines de ces offres sont des **arnaqes**.

- le site du prêteur ne commence pas par "https://" et n'est pas un site sécurisé
- aucune preuve de vos revenus n'est demandée
- aucun numéro BCE
- aucun agrément de la FSMA
- le prêteur n'a pas d'adresse physique
- l'adresse géographique
  - semble étrange (rue du boulevard de l'avenue,... )
  - n'existe pas
  - est mal orthographiée
- des frais de dossier sont réclamés **AVANT**
  - Dans un contrat de prêt, c'est après avoir reçu la somme d'argent que les obligations de remboursement commencent.
  - Les frais de dossiers payés sont sans doute une arnaque, l'emprunteur ne recevra jamais la somme d'argent désirée.

Renseignez-vous bien sur la fiabilité du site., et surtout, ne versez pas un centime avant d'être certain de la bonne foi de votre interlocuteur.

Le système du crowdfunding (financement participatif) peut également vous servir pour emprunter de l'argent. Il vous permet de faire appel au grand public via internet, pour récolter des fonds et financer un projet spécifique.

**Pour plus d'informations vous pouvez consulter :**

**Les documents types**

Aucun document type lié.

